



Référent parcours santé : **Mme Dressayre**, professeur de SVT.
Accompagnement : **Mme Boneu**, Principale adjointe, **Mme Pech-Gourg** infirmière.





A. Référence circulaire :

Le parcours éducatif de santé a été créé par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et réaffirmé par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Les actions éducatives relatives à la mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves sont décrites dans la circulaire n°2016-008 du 28-1-2016.

B. Principes et objectifs :

Enjeu primordial au sein du système éducatif, la santé, dans ses dimensions physique, psychique, sociale et environnementale, est un élément essentiel de l'éducation de tous les enfants et adolescents. Elle constitue un facteur important de leur réussite éducative. En effet, les données disponibles montrent que les inégalités de santé s'installent très précocement et que les conduites ayant une influence négative sur la santé se mettent en place dès l'enfance ou l'adolescence. Ainsi, la promotion de la santé en milieu scolaire constitue l'un des meilleurs leviers pour améliorer le bien-être et réduire les inégalités, en intervenant au moment où se développent les compétences et les connaissances utiles tout au long de la vie.

La mission de l'École en matière de santé consiste à :

- faire acquérir à chaque élève les connaissances, les compétences et la culture lui permettant de prendre en charge sa propre santé de façon autonome et responsable en référence à la mission émancipatrice de l'école ; l'éducation à la santé est l'une des composantes de l'éducation à la citoyenneté ;
- mettre en œuvre dans chaque école et dans chaque établissement des projets de prévention centrés sur les problématiques de santé, notamment celles susceptibles d'avoir un effet sur la réussite scolaire ;
- créer un environnement scolaire favorable à la santé et à la réussite scolaire de tous les élèves.

Mis en place à la rentrée 2016, le parcours éducatif de santé recouvre tous les niveaux scolaires, de la maternelle au lycée.

Il structure la présentation et regroupe les dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence au socle commun et aux programmes scolaires.

C. Articulations au socle commun de compétences, de connaissances et de culture :

Il est en lien avec les domaines suivant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

- Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen (Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres) L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis. Il exploite ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser. L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.
- Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques (Responsabilités individuelles et collectives) L'élève connaît l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de la santé et comprend ses responsabilités individuelle et collective. Il sait que la santé repose notamment sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement et que certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels. Il est conscient des enjeux de bien-être et de santé des pratiques alimentaires et physiques. Il observe les règles élémentaires de sécurité liées aux techniques et produits rencontrés dans la vie quotidienne.
- et le développement des compétences disciplinaires dans le cadre des programmes d'enseignement et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) : l'élève mobilise des connaissances sur les principales fonctions du corps humain, les caractéristiques et l'unité du monde vivant, l'évolution et la diversité des espèces ;



A. Etat des lieux :

Structure

- Petite, d'architecture moderne, aérée, lumineuse .
 - ▶ Lien social facile, cadre de travail agréable
- Abords faciles d'accès, dangers immédiats limités, pas de nuisance commerciale (Mac-Do, Tabac)
- Prise en compte normes sécurités : Escaliers et protocoles évacuation, portes anti-feux etc.
 - ▶ CHSCT actif
- Aménagement intérieur et extérieur pour handicap : monte- charge, WC surélevé, plan incliné etc....
 - ▶ Intégration facilitée d'élève avec handicap moteur.
- Restauration
 - Lieux et personnel favorisant :
 - ▶ Prise de repas agréable, conviviale.
 - ▶ Sécurité, hygiène alimentaire
 - Les menus variés, équilibrés, avec choix possible sont en adéquation avec :
 - ▶ Education nutritionnelle dans le projet petit déjeuner. (CESC 2015- 2016) ou conseils diététiques donnés en individuel à l'infirmerie
- Local infirmerie
 - Point fort : Bien équipée en matériel, accès pompiers possible.
 - Point faible: Emplacement (patio administratif) - Exiguïté, pas de sas d'attente

Public

Collège en REP avec une mixité sociale, culturelle, recevant des enfants du rural et du quartier St Jean St Pierre. Il arrive que les conflits de quartier retentissent au sein du collège.

Prédominance d'enfants de milieu défavorisé, voire précaire chez certains. Chômage des 2 parents, carence affective, mauvaise couverture sociale.

- ▶ Inégalité face à la santé

Remarque ces dernières années :

- Familles monoparentales plus nombreuses .(Avec parfois le 2ème parent complètement absent de la vie de l'enfant)
- Enfants otages de conflits parentaux
- Beaucoup de déménagements, changement de région, de lieux de vie (garde alternée)
 - ▶ Source insécurité chez l'ado.

Ressources humaines en Santé

- 1 Infirmière à 70 % (présence 1/2 journée)
- 1 Assistante sociale (présence 1 jour et 1/2)
- 1 médecin scolaire rattaché
- 1 conseillère d'orientation

Partenariat :

- Les urgences 15
- Le centre médico scolaire, le centre médico-social Narbonne -Ouest,
- Le CMP et CMPP
- Le Centre de planification
- Le CIDDIST (centre de dépistage IST) AID 11(Accueil info-drogue)
- L'ABP 11 (éducateurs de rue)
- La CJC(consultation jeunes consommateurs)
- La MDPH avec l'enseignant EN référent

B. Besoins des élèves :

Besoin de travailler dans un cadre sain, propre, agréable.

- ▶ Entretien des locaux

Besoin de se trouver en sécurité au collège

- ▶ Mise en œuvre des protocoles dans le cadre du CHSCT
- ▶ Respect du plan Vigipirate

Besoin d'un lieu refuge pour se reposer, s'isoler, soulager une douleur, trouver une écoute.

- ▶ accueil à l'infirmerie par l'infirmière

Besoin de faire le point sur sa santé à travers l'examen infirmier, besoin au minimum d'1 dépistage sensoriel dans les 4 années collège.

- ▶ Examen infirmier approfondi 6ème et 3ème en vue de l'orientation.

Pour les filles, besoin d'aide, parfois de prescription contraception.

- ▶ Partenariat avec le centre de planification

Pour les 1/2 pensionnaires besoin de prendre 1 repas préparé, équilibré., sans empressement

Pour les élèves porteurs d'une pathologie : Besoin de mise en place de protocole d'urgence et/ou réalisation de PAI ;

Pour les élèves porteurs de handicap besoin de mise en place d'aménagement de la scolarité et/ou réalisation de PPS.

Besoin d'être informé, éduqué en matière de santé :

1- Adolescence âge des transformations morphologiques. Besoin de comprendre son corps.

- ▶ Education à la santé en 5ème : puberté et transformations du corps

2- Age des 1ers émois amoureux, des 1ères relations sexuelles parfois. Besoin d'avoir information .

- ▶ Education contraception et IST/SIDA en 3ème

3- Besoin d'être éduqué sur équilibre alimentaire et sur nutrition

Besoin d'être prévenus de certains dangers afin de faire des choix de vie responsables :

- ▶ Prévention alcool et risques routiers avec les 5èmes
- ▶ Education IST/SIDA en 3ème
- ▶ En individuel, éducation tabac, cannabis à l'infirmerie avec relais éventuel CJC (consultation jeunes consommateurs)

Besoin de connaître l'autre, de rentrer en relation, de se comparer, s'identifier, d'être reconnu, respecté, désir d'équité.

- ▶ Education à la vie affective et sexuelle en 3ème avec séance respect relation garçon/fille .

Besoin de bouger, de faire du sport.

- ▶ Activités proposées UNSS.

Analyse des résultats de l'enquête sur le climat scolaire (mai 2015)

Majoritairement les élèves se sentent bien dans leur classe et estiment que les relations entre élèves d'une même classe sont bonnes.

La plupart des réponses positives font apparaître que le collège est agréable, qu'on s'y sent en sécurité, que les adultes sont globalement bienveillants et à l'écoute, que les relations. Beaucoup de réponses font apparaître l'intérêt d'avoir une cour pour les 6èmes.

Les réponses négatives insistent sur le fait que les règles sont trop strictes, le manque de propreté de certains lieux (toilettes, état des tables), le manque de sorties et de voyages scolaires, le manque de liberté (surtout pour les élèves de 3èmes).

Analyse des résultats de l'enquête sur les pratiques artistiques et culturelles des élèves (2015)

Les élèves utilisent massivement les écrans quels qu'ils soient.

- 70% des élèves utilisent leur ordinateur ou tablette, seul dans leur chambre, sans surveillance. La pratique du jeu est majoritaire.

Dès l'entrée en 6ème, 75% des élèves ont un téléphone portable. Une large majorité a accès sur le smartphone à Internet. A la question de la présence ou non d'un contrôle parental de nombreux élèves ont demandé « Madame, qu'est-ce que c'est ? » nous indiquant par là qu'il n'y avait pas eu d'échange à ce sujet en famille sur leurs pratiques. Plus d'un élève sur deux ne sait pas ce qu'il en est et 24,3% disent qu'il n'y en a aucun.

En conclusion, très peu d'élèves sont protégés dans leurs pratiques de navigation, peu en connaissent les règles.

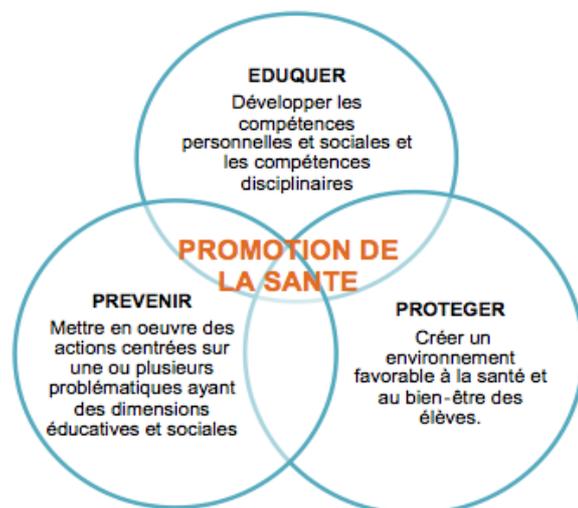
C. Problématiques :

- Modifier les habitudes alimentaires après le constat d'une augmentation des élèves en surpoids ou d'une minceur excessive ou en hypoglycémie.

- Prévenir les adolescents sur les risques qu'ils encourent au quotidien en s'exposant aux bruits de leur vie courante (musique, baladeurs, boîtes de nuit, lieu de travail...)

- Modifier les rythmes de vie (sommeil) après le constat d'un grand nombre d'élèves dormant moins de 8h par nuit.

- La place des écrans dans la vie du collégien : Retentissement sur sa santé et sa personnalité



Les actions de promotion de la santé des élèves, assurées par tous les personnels, dans le respect des missions de chacun, prennent place au sein de la politique de santé à l'école qui se structure selon trois axes : l'éducation, la prévention et la protection.

Axe 1 : l'éducation à la santé

Basé sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes scolaires, cet axe d'éducation à la santé décrit les compétences à acquérir à chacune des étapes de la scolarité afin de permettre à chaque futur citoyen de faire des choix éclairés en matière de santé.

Axe 2 : la prévention

Les démarches de prévention mises en place à l'échelle de l'établissement, associant les acteurs locaux en référence aux priorités de santé publique, sont décrites. Cet axe de prévention présente les actions centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires ayant des dimensions éducatives et sociales (conduites addictives, alimentation et activité physique, vaccination, contraception, protection de l'enfance). Les démarches de prévention mobilisent les familles et les acteurs locaux. Elles peuvent donner lieu à des temps forts qui s'inscrivent dans la vie des établissements.

Axe 3 : la protection de la santé

Cet axe de protection de la santé, que la loi de modernisation du système de santé nomme « parcours de santé » en lien avec le médecin traitant, intègre des démarches liées à la protection de la santé des élèves mises en œuvre dans l'école et l'établissement dans le but d'offrir aux élèves l'environnement le plus favorable possible à leur santé et à leur bien-être. Ces démarches comprennent notamment :

- des actions visant à créer un climat d'établissement favorable à la santé et au bien-être de tous les membres de la communauté éducative ;
- des démarches centrées sur l'amélioration de l'environnement de l'établissement, de la restauration scolaire à l'ergonomie et à la qualité de l'entretien des locaux, en lien avec les collectivités territoriales ; la question des sanitaires devra faire l'objet d'une réflexion, associant conseils de la vie collégienne (CVC), pour répondre aux besoins de santé de tous les élèves ;
- une description des ressources disponibles pour les élèves et leurs familles en matière de santé comme les visites médicales et de dépistage, les examens systématiques et à la demande, le suivi infirmier, l'accompagnement social, les dispositifs locaux de prise en charge des adolescents (PMI, maisons des adolescents, secteur de psychiatrie, réseau « dys », etc.).



L'éducation à la santé
Objectif 2 du Projet d'établissement

Public élève	Titre de l'action	Objectifs	Personnels impliqués	Partenaires extérieurs
5ème	EPI Corps et santé « l'effort en demi-fond »	Promouvoir les activités physiques et mise en œuvre de l'éducation nutritionnelle	Professeurs EPS et SVT	Médecin du sport (test à l'effort)
4ème	Fonctionnement des organes génitaux et présentation des différents moyens de contraception	Présentation des différents dispositifs	Professeurs de SVT	X
3ème (se destinant à une 2 ^{nde} professionnelle)	Formation aux premiers secours	Renforcer l'éducation à la responsabilité face aux risques	Personnels habilités à former les élèves aux premiers secours	
3ème	Education à la vie affective et sexuelle	Connaître l'autre, rentrer en relation	Infirmière, Assistante sociale	

La prévention
Objectif 3 du Projet d'établissement

Public élève	Titre de l'action	Objectifs	Personnels impliqués	Partenaires extérieurs
6ème	Réseaux sociaux	Participer à la prévention et à la lutte contre le harcèlement entre élèves	Vie scolaire	Mr Martinez policier
5ème	Relation filles/garçon	Participer à la prévention et à la lutte contre le harcèlement entre élèves	Infirmière	CIDFF
5ème	EPI Corps et santé « l'effort en demi-fond »	Participer à la prévention du surpoids et de l'obésité	Professeurs EPS et SVT	Diététicienne
4ème	Les différents types de drogues	Participer à la prévention des conduites addictives	Professeurs de SVT et Hist/Géo/EMC	Mr Martinez policier
3ème	Les IST et le SIDA	Participer à la prévention des IST et du SIDA	Infirmière	Infirmière du centre de dépistage ?
3ème	Les moyens de contraception et de contragestion	Prévention des grossesses précoces non désirées	Infirmière	Sage-femme du centre de planification

La protection de la santé

Public élève	Titre de l'action	Objectifs	Personnels impliqués	Partenaires extérieurs
6ème	Examen infirmier approfondi	Faire le point sur la santé	Infirmière, médecin scolaire	
3ème	Examen infirmier approfondi	Faire le point sur la santé	Infirmière, médecin scolaire	
Elèves porteurs d'un handicap	Mettre en place le PPS au sein de l'établissement scolaire	Prise en charge du handicap au sein de l'établissement scolaire	Médecin scolaire, Infirmière, Professeurs, Personnels de direction	Enseignant référent MDPH
Elèves porteurs d'une pathologie médicale	Mise en place de PAI	Prise en charge du médical au sein de l'établissement scolaire	Médecin scolaire, Infirmière	
Elèves présentant un trouble des apprentissages	Mise en place d'un PAP	Prise en charge des troubles des apprentissages	Médecin scolaire, professeurs, Personnels de direction	